

Formation RPS

Formation aux risques psychosociaux

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place.

Une solution sur mesure pour votre établissement.

Pré-requis :

Aucun pré-requis pour la suivre la formation à la rédaction du document unique.

Durée :

14 heures - 2 journées

Public :

Managers - DRH - Responsables RH - Membres de la direction - Directeurs d'établissement - Responsables de service - Responsables d'équipe opérationnelle - Chefs d'entreprise de TPE et PME.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

Participants :

1 collaborateur minimum.

15 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

Les RPS définissent les risques liés à la santé, l'hygiène et le bien-être des salariés au travail. Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux liés aux risques psychosociaux et d'en identifier les principaux facteurs afin de mettre en place une démarche préventive du stress, de burn-out, du harcèlement moral ou de souffrance au travail.

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux RPS.
- Evaluer et définir les RPS au sein de son entreprise.
- Détecter les personnes en souffrance pour intervenir.
- Déterminer les mesures de protection et les moyens pour améliorer l'environnement psychologique du travail en élaborant un plan de prévention RPS.

Programme :

- Les risques psychosociaux :

- Définir les RPS en entreprise.
- Les principaux enjeux des RPS pour l'entreprise, les salariés et le management :
 - Chiffres, enjeux économiques, juridiques, médiatiques, humains ou managériaux.
- Evaluer l'étendue et la nature des risques pour l'employeur :
 - Le cadre juridique des risques psychosociaux.
 - Les devoirs et droits des entreprises et des salariés
- Pratique : élaboration d'un benchmark sur la prévention des risques psychosociaux.

- Le Stress et le burn-out :

- Les différents types de stress.
- Les symptômes du stress.
- Les principaux facteurs au sein de l'environnement de travail.
- Mise en place d'actions concrètes pour réduire le stress.
- Prévention des risques de burn-out, brown-out et de bore-out.
- Pratique : étude de vidéos sur le stress avec analyse et confrontation de points de vue.

- Le harcèlement moral :

- Les enjeux juridiques.
- Les comportements harcelants.
- Comment réagir face à une situation de harcèlement.
- Adapter sa communication avec son équipe.
- Pratique : étude d'un cas de harcèlement moral.

Formation RPS

Formation aux risques psychosociaux

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place.

Une solution sur mesure pour votre établissement.

Pré-requis :

Aucun pré-requis pour la suivre la formation à la rédaction du document unique.

Durée :

14 heures - 2 journées

Public :

Managers - DRH - Responsables RH - Membres de la direction - Directeurs d'établissement - Responsables de service - Responsables d'équipe opérationnelle - Chefs d'entreprise de TPE et PME.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

Participants :

1 collaborateur minimum.

15 collaborateurs maximum par groupe.

Programme :

- La souffrance au travail :

- Cerner les indicateurs : TMS, absentéisme, maladies, accidents, turnover.
- Les risques potentiels selon le poste : incivilités, violences.
- Outils pour prévenir la souffrance au travail.
- Etudes, enquêtes, questionnaires.
- Pratique : mise en place d'un outil de diagnostic des symptômes de souffrances.

- Adapter et faire évoluer son management :

- Prendre du recul sur les pratiques de management au sein de son équipe.
- S'appuyer sur les outils d'analyse adaptés afin d'aménager et améliorer l'organisation du travail.
- Définir les indicateurs pour son équipe.
- Prendre des mesures.
- Pratique : analyse d'une situation de travail.

- Les actions de prévention :

- Animer et créer un dispositif de prévention des RPS.
- Former et sensibiliser les responsables.
- Animer un dispositif de veille sur la souffrance au travail.
- Mener des audits réguliers sur la qualité de vie au travail.
- Pratique : élaborer un plan de prévention des RPS pour son équipe.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.